

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 30 mai 2008
(convocation du 19 mai 2008)

Aujourd'hui Vendredi Trente Mai Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Béatrice, M. DELAUX Stéphane, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 10)	M. LOTHAIER Pierre à M. DAVID Jean-Louis
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel (à cpter de 09 h 55)	M. MILLET Thierry à M. SOUBIRAN Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (à cpter de 10 h 30)	M. MOULINIER Maxime à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. SEUROT Bernard à M. LABARDIN Michel (à cpter de 10 h 30)	Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël (à cpter de 10 h 30)
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel	M. PALAU Jean Charles à Mme. PIAZZA Arielle
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard (à cpter de 11 h 00)	M. REIFFERS Josy à M. RAYNAL Franck (à cpter de 10 h 30)
M. DAVID Yohan à Mme. LAURENT Wanda	
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à Mme. TOUTON Elisabeth	
M. DUCASSOU Dominique à Mme. WALRYCK Anne	
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques	
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max	

LA SÉANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Construction du tramway 2ème phase - Construction du Parc-relais Marne - Mérignac - (RELA 221) – Travaux supplémentaires - Marché n°7 112 U - Avenant n°2 - Autorisation de signer

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la réalisation de la deuxième phase du tramway, le marché de travaux pour la construction du Parc-relais Marne a été notifié à un groupement d'entreprises, dont GTBA est le mandataire pour un montant de 4 818 792,69 € ht le 2 mai 2007 pour une durée de 12 mois.

Le parc, construit en superstructure comporte 5 niveaux de stationnement pour une capacité de 393 places de stationnement automobiles (y compris les places pour les personnes à mobilité réduite et pour les véhicules électriques) et 42 places pour les vélos. Les travaux de bâtiment comprennent, outre les stationnements, des locaux techniques et une sous-station de redressement ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs inclus dans le périmètre d'intervention.

Par délibération du Conseil de Communauté du 22 février 2008, l'avenant n°1 a acté la suppression de l'index BT18, utilisé pour la révision des prix et a modifié cet index.

Aujourd'hui, un avenant n°2 doit être signé pour prendre en compte des modifications et adaptations, se traduisant en travaux en plus ou moins-value. Certains travaux sont à la demande de la Communauté urbaine de Bordeaux, du bureau de contrôle ou de l'exploitant du réseau Tbc :

- Modification des descentes des eaux pluviales à la demande du bureau de contrôle ;
- Modification des fondations : remplacement des forés tubés par des pieux tarière creuse ;
- Modification du réseau d'alimentation électrique ;
- Amélioration du contreventement du parc relais, à la demande du contrôleur technique ;
- Création d'un local batterie dans le TGBT (demande du contrôleur technique) ;
- Travaux divers demandés par la commission de sécurité et du bureau de contrôle (manœuvre de secours du rideau de l'entrée, ajout d'extincteurs tout niveau, plans d'évacuation, ajout d'un signal incendie visuel, modification des panneaux de signalétique, haut parleur sur la terrasse) ;

- Travaux d'amélioration du confort de l'utilisateur (tôle perforée dans les halls, panneaux d'information) ;
- Modification des passe-monnaie dans le local gardien à la demande de l'exploitant Tbc ;
- Modification des supports de caméras ;
- Travaux de modification esthétique et fonctionnelle de l'édicule de l'escalier (travaux en moins-value).

Il y a donc lieu de conclure un avenant pour contractualiser l'ensemble de ces adaptations et des modifications au contrat.

Montant initial du marché € ht :	4 818 792,69 € ht
Plus-value de l'avenant 2 :	73 874,93 € ht
Montant du marché (avenants 1 et 2) :	4 892 667,62 € ht
Pourcentage d'augmentation :	+ 1,53 %

Le délai d'exécution des travaux est reporté au 24 juillet 2008 (soit une prolongation de deux mois 22 jours, incluant les intempéries). Après négociation avec le titulaire, il a été convenu que cette prolongation de délai serait sans incidence financière (les frais fixes de chantier restant à la charge du titulaire).

Le financement de ces travaux est à imputer au budget Annexe Transports, Exercice 2008 et suivants, Chapitre 23, Compte 23800102, CRB H 340, Programme TW20.

En application des articles L 2121.12 et 2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet d'avenant, est à la disposition des Conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner cet avenant et autoriser Monsieur le Président à signer :

- ✓ l'avenant n°2 au marché n°07 112 U pour un montant t de **73 874,93 € ht** portant son nouveau montant à **4 892 667,62 € ht** soit **5 851 630,47 € TTC** ;
- ✓ tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 mai 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
11 JUIN 2008

PUBLIÉ LE : 11 JUIN 2008

M. GÉRARD CHAUSSET

